



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Faits saillants

Séance ordinaire du conseil des commissaires

25 février 2026

Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :

Recrutement et embauche d'une direction générale

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite entamer le recrutement et l'embauche d'une direction générale;

Processus de recrutement CC-260225-CA-0056

ATTENDU QUE, conformément à la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*, paragraphe 4.1.1, le conseil des commissaires doit sélectionner la méthode qui sera utilisée pour ce processus parmi les suivants :

Le conseil mène tout le processus;

Le conseil mène une partie du processus et obtient un soutien externe;

Le conseil confie tout le processus à une source externe en retenant les services d'une firme de consultants en ressources humaines.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mène une partie du processus et engage un soutien externe (méthode B) pour le processus de recrutement d'une direction générale.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Recrutement et embauche d'une direction générale

ATTENDU QUE, conformément à la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*, paragraphe 4.1.2, le conseil des commissaires doit consulter les syndicats et les associations de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sur les exigences particulières du poste de direction générale;

Critères de sélection

Autorisation pour la tenue d'une consultation

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que, sur recommandation du comité des ressources humaines, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur les exigences particulières pour le poste de direction générale, telles qu'elles apparaissent au document n° SWLSB-2026/02/25-CA-002;

CC-260225-CA-0057

QUE l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL), le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le Syndicat des professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – CSN et le SEPB-Québec-FTQ, section locale 577 soient consultés;

ET QUE la consultation commence le 26 février 2026 et se termine le 20 mars 2026.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité



**Recrutement et embauche
d'une direction générale**

Comité de sélection

CC-260225-CA-0058

ATTENDU QUE, conformément à la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint* (la Politique), paragraphe 4.2.1, le conseil des commissaires mandate un comité de sélection, par voie de résolution, pour superviser le processus et précise les rôles et responsabilités de ce comité autres que ceux définis au paragraphe 4.2.5 de ladite Politique.

ATTENDU QUE, conformément à la Politique, le comité de sélection doit se composer de la présidence et de la vice-présidence du conseil des commissaires, de la présidence et de la vice-présidence du comité exécutif, d'un(e) commissaire-parent et de trois commissaires représentant les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière;

ATTENDU QUE conformément à la Politique, l'absence d'un(e) ou plusieurs membres n'empêche pas le comité de sélection de se réunir, pourvu qu'au moins six membres soient présents.

ATTENDU QUE conformément à la Politique, le soutien externe retenu par le conseil des commissaires doit toujours être présent aux réunions ayant trait au mandat pour lequel il a été engagé.

ATTENDU QU'avec l'approbation du conseil des commissaires, le comité de sélection peut solliciter une expertise supplémentaire s'il le juge nécessaire.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les personnes suivantes au comité de sélection pour le poste de direction générale :

Président – conseil des commissaires/comité exécutif	James Di Sano
Vice-présidente – conseil des commissaires	Donna Anber
Vice-présidente – comité exécutif	Chloée Alary
Commissaire-parent	Tanya Minchella
Commissaire – Laval	Barbara Barrasso
Commissaire – Laurentides	Heather Appleby
Commissaire – Lanaudière	Bob Pellerin

ET QUE les rôles et responsabilités du comité de sélection soient établis conformément au paragraphe 4.2.5 de la Politique :

- Recommander un soutien externe au conseil des commissaires;
- Établir un échéancier en respectant les dates de début et de fin établies par le conseil des commissaires;
- Sélectionner les candidats qui possèdent les compétences requises;
- Recevoir les candidats en entrevue;
- Faire une recommandation au conseil des commissaires.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

**Rémunération du personnel
électoral – Élection partielle du
22 mars 2026**

CC-260225-CA-0059

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-251126-CA-0033, approuvant, entre autres, que la présidente ou le président d'élection et les membres du personnel électoral soient rémunéré(e)s conformément aux tarifs fournis par Élections Québec;

ATTENDU QUE depuis, Élections Québec a fourni des tarifs mis à jour pour la présidente ou le président d'élection et les membres du personnel électoral;



IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve que la présidente ou le président d'élection et les membres du personnel électoral soient rémunéré(e)s conformément aux tarifs fournis par Élections Québec, tels qu'ils apparaissent au document n° CC-SWLSB-2026/02/25-CA-003, en vigueur le 1^{er} janvier 2026;

QUE la résolution n° CC-251126-CA-0033 soit modifiée de manière à inclure l'ajout ci-dessous dans son dernier paragraphe :

ET QUE la présidente ou le président d'élection soit rémunéré(e) conformément aux tarifs fournis par Élections Québec, tels qu'ils apparaissent au document n° CC-SWLSB-2025/11/26-CA-003, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025, et à la politique n° 1999-FR-01 : *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*;

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Politiques à réviser

CC-260225-CA-0060

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite faire de la révision de ses politiques une priorité pour s'assurer qu'elles sont exactes et conformes aux obligations légales, de même que pour assurer la cohérence et la clarté pour toutes les parties prenantes;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite énoncer les politiques que les comités consultatifs doivent réviser au cours des quatorze (14) prochains mois;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mandate les comités consultatifs du conseil pour passer en revue les politiques de la commission scolaire, telles qu'elles apparaissent au document n° SWLSB-2025/02/26-CA-005;

QUE les politiques ainsi révisées soient présentées au conseil des commissaires au cours des quatorze (14) prochains mois;

ET QUE les comités exécutifs fassent périodiquement état de leurs progrès au conseil des commissaires au cours de quatorze (14) prochains mois afin d'être en mesure d'ajuster les échéances, s'il y a lieu.

Appuyée par la commissaire-parent Elena Ferrato.

Adoptée à l'unanimité

Politique relative à la sécurité de l'information –Autorisation de consultation

CC-260225-CA-0061

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-240424-CA-0092, approuvant la *Politique relative à la sécurité de l'information* (la Politique).

ATTENDU QUE le comité sur la sécurité de l'information et l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels recommande de modifier le paragraphe 7.1 de la Politique établissant sa composition exacte;

ATTENDU QUE l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la Loi) stipule que le comité doit se composer de la personne responsable de l'accès aux documents, de celle responsable de la protection des renseignements personnels et de toute autre personne dont l'expertise est requise, incluant, le cas échéant, la personne responsable de la sécurité de l'information et celle responsable de la gestion documentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur les modifications proposées



à la *Politique relative à la sécurité de l'information*, telle qu'elle apparaît au document n° SWLSB-2026/02/25-CA-004;

QUE l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL), le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le Syndicat des professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – CSN et le SEPB-Québec-FTQ, section locale 577 soient consultés à propos de ces modifications;

ET QUE la consultation commence le 26 février 2026 et se termine le 20 mars 2026.

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Autorisation – Programme de formation professionnelle – Demande de renouvellement – High-Pressure Welding

CC-260225-AE-0062

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-180523-AE-0130 visant à obtenir une autorisation provisoire du ministère de l'Éducation pour l'enseignement du programme AVS 5734 High-Pressure Welding, lequel se nomme désormais AVS 5883;

ATTENDU QUE la demande avait été faite en partenariat avec le Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSS des Mille-Îles) et le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSS de la Rivière-du-Nord);

ATTENDU QUE le programme est enseigné actuellement au Centre de formation Construc-Plus;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite appuyer la demande du CSS des Mille-Îles et du CSS de la Rivière-du-Nord pour le renouvellement de cette autorisation provisoire pour les années 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite présenter une demande de renouvellement de l'autorisation provisoire pour l'enseignement du programme AVS 5883 High-Pressure Welding;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Heather Appleby que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier présente au ministère de l'Éducation une demande de renouvellement de l'autorisation provisoire pour l'enseignement du programme suivant :

AVS 5883 High-Pressure Welding.

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Autorisation de modifier une offre d'achat et mandat de signer l'acte de vente

CC-260225-MR-0063

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires a adopté la résolution CC-251204-MRT-0036 autorisant le directeur du Service des ressources matérielles et du transport à soumettre une offre d'achat pour la propriété située au 2351, boulevard du Curé-Labelle à Saint-Jérôme;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-260128-MR-0051 demandant formellement un changement de zonage à la ville de Saint-Jérôme afin que l'immeuble décrit ci-dessus soit affecté à un usage institutionnel, notamment en tant qu'établissement d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, conformément à la classe d'usages P103;

ATTENDU QUE ce changement de zonage constituait une condition essentielle à satisfaire avant d'acheter la propriété;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a informé la commission scolaire que son financement est conditionnel à ce que l'acte de vente soit finalisé avant le 31 mars 2026;

ATTENDU QUE l'offre d'achat doit donc être modifiée afin de tenir compte de cette nouvelle échéance;



ATTENDU QUE l'offre d'achat doit aussi être modifiée de manière à supprimer la condition relative au changement de zonage puisqu'il n'y a aucune garantie qu'une telle condition sera satisfaite avant le 31 mars 2026;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est prête à renoncer à cette condition afin de procéder à l'achat avant le 31 mars 2026;

ATTENDU QUE les personnes représentant le ministère de l'Éducation soutiennent également la commission scolaire à cet égard;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise le directeur du Service des ressources matérielles et du transport à signer une modification à l'offre d'achat initiale afin de tenir compte la nouvelle échéance du 31 mars 2026, de même que pour supprimer la condition relative au changement de zonage de la propriété située au 2351, boulevard du Curé-Labelle à Saint-Jérôme;

QUE la directrice générale par intérim, Selena Mell, soit autorisée à signer l'acte de vente de la propriété située au 2351, boulevard du Curé-Labelle, à Saint-Jérôme, devant M^e Audrey Lachapelle, notaire, pour le montant indiqué dans l'offre d'achat joint aux présentes, tel qu'il apparaît au document n^o CC-SWLSB-2026/02/25-CA-003;

ET QUE la directrice générale par intérim, Selena Mell, soit autorisée à prendre toutes les mesures requises et à signer tous les documents nécessaires pour finaliser l'acte de vente de la propriété mentionnée aux présentes avant le 31 mars 2026.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

**Engagement d'entrepreneur –
Projet de réfection de la toiture
du gymnase – École secondaire
Laval Senior**

ATTENDU QUE la toiture du gymnase doit être rénovée et que la construction d'une nouvelle structure de toit est nécessaire à l'école secondaire Laval Senior;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n^o 25-190-01 concernant ce projet et l'ouverture, le 29 janvier 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-260225-MR-0064

IL EST PROPOSÉ PAR LA COMMISSAIRE Noémia Onofre de Lima que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif à la construction d'une nouvelle structure de toit à l'école secondaire Laval Senior à Toitures Trois Étoiles inc., au coût total de 877 727,00 \$, avant taxes, ou 938 173,86 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

La commissaire-parent Tanya Minchella appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité



**Engagement d'entrepreneur –
Projet de réfection intérieure du
gymnase – École secondaire
Laval Senior**

CC-260225-MR-0065

ATTENDU QUE des rénovations sont nécessaires à l'intérieur du gymnase de l'école secondaire Laval Senior;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 25-190-02 concernant ce projet et l'ouverture, le 19 février 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif à la rénovation de l'intérieur du gymnase de l'école secondaire Laval Senior à Corrado Entrepreneur Général, au coût total de 707 000,00 \$, avant taxes, ou 755 689,32 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

**Engagement d'entrepreneur –
Projet de rénovation des blocs
sanitaires et de l'intérieur –
École primaire de Sainte-Adèle**

CC-260225-MR-0066

ATTENDU QUE les blocs sanitaires et l'intérieur (planchers, éclairage et mobilier) doivent être rénovés à l'école primaire de Sainte-Adèle;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 25-171-01 concernant ce projet et l'ouverture, le 12 février 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour la rénovation des blocs sanitaires et de l'intérieur à l'école primaire de Sainte-Adèle à Jomaco inc., au coût total de 1 610 000,00 \$, avant les taxes, ou 1 720 876,68 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

**Engagement d'entrepreneur –
Projet de réfection de l'asphalte
– École primaire Genesis**

CC-260225-MR-0067

ATTENDU QUE l'asphalte dans le stationnement et la cour de récréation doit être rénové à l'école primaire Genesis;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 25-170-01 concernant ce projet et l'ouverture, le 19 février 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;



IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tanya Minchella que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif au projet de réfection de l'asphalte à l'école primaire Genesis à Construction J.P Roy inc., au coût total de 1 083 651,56 \$, avant taxes, ou 1 158 279,93 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

**Nomination de représentant(e)s
des élèves au comité
consultatif des élèves de
l'ACSAQ**

CC-260225-CA-0068

ATTENDU QUE l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a invité la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à nommer deux (2) représentant(e)s des élèves pour siéger au comité consultatif des élèves de l'ACSAQ;

ATTENDU QUE le comité central des élèves de la CSSWL a élu ses deux (2) représentantes des élèves lors de sa réunion du 27 janvier 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Kaylah Andorful-Steer et Amritha Venkata Krishnan à titre de représentantes des élèves pour siéger au comité consultatif des élèves de l'ACSAQ pour l'année scolaire 2025-2026 ou jusqu'à ce qu'elles soient remplacées.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

